

TROISIÈME POSITION

Essai soumis par **Marie-Eve Martel**

LA GRATUITÉ SCOLAIRE INFLUENCERAIT
L'ÉPANOUISSEMENT ET LA VITALITÉ DE LA FRANCOPHONIE
CANADIENNE

CONCOURS D'ESSAIS JEAN-ROBERT-GAUTHIER
ÉDITION 2012-2013

Plus d'un million de francophones vivent en situation minoritaire au Canada dans les provinces et territoires autres que le Québec (Citoyenneté et immigration Canada, 2012). Vivre en situation minoritaire comporte son lot de défis pour les francophones, dont l'accès à l'éducation postsecondaire dans sa langue maternelle. Est-ce que la gratuité scolaire au niveau postsecondaire favoriserait l'épanouissement de la francophonie canadienne hors Québec? Je suis d'avis qu'en effet, la gratuité scolaire pourrait avoir un impact positif sur la communauté francophone hors Québec.

Au Canada, le droit à une instruction dans la langue officielle de la minorité est protégé par la *Charte canadienne des droits et libertés* et par la *Loi sur les langues officielles*. Les francophones du Canada hors Québec se sont défendus devant les plus hauts tribunaux du pays pour avoir accès à une éducation dans leur langue et ils ont réussi à implanter des écoles primaires et secondaires de langue française dans différentes régions. Ces écoles ont certes eu un impact sur la vitalité et l'épanouissement de leur communauté vivant en situation minoritaire. Selon la Fédération des communautés francophones et acadiennes (1998), « L'école est le principal pivot qui permet aux communautés francophones de maintenir leur vitalité et d'assurer la transmission de leur culture » (p. 19).

Pour les jeunes francophones, la poursuite de leurs études au niveau postsecondaire en français, dans leur langue maternelle, devrait constituer un cheminement normal. Toutefois, ils font face à certains enjeux. Ils ont accès à seulement 19 établissements d'éducation postsecondaire hors Québec qui offrent des cours en français (Citoyenneté et immigration Canada, 2011) alors qu'il y a plus de 150 établissements de langue anglaise (Citoyenneté et

immigration Canada, 2012). Compte tenu que 84% des élèves francophones hors Québec sont bilingues et que l'éloignement peut influencer le choix d'un établissement d'enseignement à cause des frais associés à étudier à l'extérieur de leur ville d'attache qui sont à considérer, certains francophones choisiront de poursuivre leurs études en anglais (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2009). Ce choix peut avoir pour conséquence l'identification à la culture anglophone et en fin de compte pourrait être un facteur d'assimilation. D'ailleurs, en ce qui concerne la francophonie au palier postsecondaire dans les régions du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario et la vitalité de la communauté francophone, Denis Vaillancourt, président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, affirmait récemment que

le taux de rétention de nos élèves [...] est inquiétant. Seulement 2 % de nos diplômés se sont inscrits à un collège de langue française. Il faut absolument pouvoir leur offrir plus de choix en éducation postsecondaire en français pour rester compétitif et assurer la vitalité de notre communauté francophone (Assemblée de la francophonie de l'Ontario, 2013, 2^e par.).

La gratuité de l'éducation serait donc un facteur qui influencerait le choix d'un francophone de poursuivre des études postsecondaires en français et contribuerait en bout de ligne à l'épanouissement des communautés francophones.

On peut conclure que la gratuité de l'éducation postsecondaire aurait pour effet d'engendrer une augmentation des inscriptions dans les établissements postsecondaires de langue française au Canada. Par conséquent, ces établissements deviendraient plus vigoureux car leur population étudiante serait plus élevée. Ils offriraient plus de cours et auraient l'occasion d'étendre la gamme de leurs services. Il y aurait donc un impact économique dans la communauté car l'augmentation de la demande donnerait lieu à la création d'emplois nécessitant la connaissance du français. Également, l'augmentation de la population étudiante de langue française pourrait engendrer une demande accrue pour des services, des ressources et du matériel

en français et pourrait par exemple mener à une augmentation de publications scientifiques en français. Il en résulterait une population étudiante francophone forte et dynamique qui rayonnerait au sein de sa communauté et qui contribuerait à son bien être et à son épanouissement.

De plus, la gratuité des études postsecondaires favoriserait l'épanouissement de la francophonie canadienne car les milieux universitaires ou collégiaux sont des endroits qui contribuent au maintien et au développement du sens d'appartenance à la communauté francophone. Les établissements postsecondaires sont des lieux où les étudiants échangent en français et participent à des événements culturels enrichissants, contribuant ainsi au développement du sentiment d'appartenance des membres de cette communauté. Ces établissements contribuent aussi au développement des capacités linguistiques et au maintien de la langue française. Ce sont donc des endroits qui assurent le maintien de la langue et qui renforcent le sentiment d'appartenance à la langue, à la culture et à la communauté (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2009).

Par ailleurs, l'éducation améliore le niveau d'employabilité et permet généralement l'atteinte d'un meilleur niveau de vie. La gratuité de l'éducation au niveau postsecondaire engendrerait un nombre plus élevé d'étudiants francophones, ce qui aurait pour effet un nombre plus élevé de francophones sur le marché du travail dans des postes recherchés, de direction et de décision, ce qui à son tour contribue à la présence de la langue française dans nos communautés. Tel qu'affirmé par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (1998), l'accès à une éducation postsecondaire canadienne en français est le meilleur moyen

« d'assurer que les francophones fassent partie de l'élite décisionnelle ». De plus, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (2013) explique qu'« un plus grand accès à l'éducation postsecondaire en français est nécessaire pour la réussite économique [...] et pour le développement d'une main d'œuvre bilingue et hautement qualifiée » (1^{er} par.).

Enfin, la survie de la communauté minoritaire francophone hors Québec dépend en partie de la jeunesse. En offrant la gratuité à une éducation postsecondaire de langue française aux jeunes, on contribue à favoriser l'épanouissement de la langue française au Canada et de ses communautés.

Pour conclure, je suis d'avis que l'éducation est liée à la vitalité et à l'épanouissement de la communauté. Ainsi, la gratuité de l'enseignement au niveau postsecondaire influencerait grandement l'avenir des communautés francophones minoritaires au Canada car elle permettrait le maintien de ses membres étudiants dans un environnement francophone, ce qui à son tour contribuerait à l'épanouissement et à la vitalité de la communauté.

Références

- Assemblée de la francophonie de l'Ontario, (2013). *C'est le temps de passer à l'action!*
L'éducation post secondaire en français est une priorité. Récupéré le 30 janvier 2013 de
<http://monassemblee.ca/communiquel-education-postsecondaire-en-francais/>
- Citoyenneté et immigration Canada, (2011). *Établissements post-secondaires qui offrent des
cours en français.* Récupéré le 30 janvier 2013 de
<http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/francophone/etudier.asp#post>
- Citoyenneté et immigration Canada, (2012). *Liste des établissements participants.* Récupéré le
31 janvier 2013 de <http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/institutions/participants.asp>
- Citoyenneté et immigration Canada, (2012). *S'installer dans une communauté francophone.*
Récupéré le 31 janvier 2013 de
<http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/francophone/index.asp>
- Conseil Canadien sur l'apprentissage, (2009). *Carnet du savoir, L'éducation chez les minorités
francophones du Canada.* Récupéré le 30 janvier 2013 de
http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/08_20_09-F.pdf
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, (1998). *Sommaire exécutif
du rapport final : Des orientations claires, une voix qui rassemble,* Récupéré le 30
janvier 2013 de
http://www.fcfa.ca/user_files/users/40/Media/Des%20orientations%20claires%2C%20une%20voix%20qui%20rassemble.pdf